



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

NOTE À L'ATTENTION DES CANDIDATS AU CONCOURS NATIONAL D'AGRÉGATION POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DE SCIENCE POLITIQUE SESSION 2020-2021

Le concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités de science politique, ouvert par arrêté du 14 janvier 2020, est maintenu.

Dès que la ministre aura choisi le ou la président.e du jury, l'arrêté de nomination sera publié sur le présent site.

Des informations complémentaires sur le déroulement de ce concours seront mises en ligne sur ce site ultérieurement.